

Le 18 mars 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Centre hospitalier Ariège Couserans : une nouvelle feuille de route et des mesures de soutien de l'ARS

Suite aux annonces faites en décembre dernier, le Directeur général de l'ARS Occitanie a diligenté une mission d'audit de la gouvernance et des pratiques managériales en place au sein du Centre hospitalier Ariège Couserans (CHAC). Cette mission indépendante a été confiée à un Directeur d'hôpital et un Président de Commission médicale d'établissement exerçant hors de la région Occitanie. Elle a été menée sur le mois de décembre 2021 et janvier 2022 au niveau de la direction, de l'encadrement (les cadres supérieurs de pôle, les cadres de proximité), des responsables de services logistiques et techniques, ainsi que des responsables médicaux.

Le Directeur général de l'ARS Occitanie a réuni cet après-midi le Président du Conseil de surveillance, le Directeur et la Présidente de la Commission médicale d'Établissement du Centre hospitalier Ariège Couserans (CHAC) pour la restitution des conclusions de cet audit managérial. Ce travail a permis de partager les propositions de feuille de route formulées par les auditeurs. Ces propositions ont recueilli une approbation de principe. Elles seront présentées et discutées prochainement au sein de l'établissement. Le Directeur du Centre hospitalier Ariège Couserans portera, avec le Président du Conseil de surveillance et la Présidente de la Commission médicale de l'établissement, le début de cette démarche. Il a néanmoins indiqué qu'il ne souhaitait pas renouveler le premier mandat de 3 ans qu'il a réalisé à la tête de ce Centre hospitalier. Afin de sécuriser la démarche, le Directeur général de l'ARS mettra en place avant le début de l'été une administration provisoire de 6 mois qui aura en charge la mise en œuvre de la feuille de route, avant le recrutement d'un nouveau directeur.

Comme indiqué dans le communiqué de l'ARS du 22 décembre 2021, cette nouvelle feuille de route s'accompagne d'un soutien renouvelé au Centre hospitalier Ariège Couserans et à son offre de soins, essentiels à la santé des habitants de ce territoire du Couserans. Ce soutien financier au CHAC s'illustre très concrètement par un total de 14,3 M€ de dotations financières attribuées dans le cadre du Ségur de la santé.